

COORDINATION NATIONALE

des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité



**ENSEMBLE,
POUR FAIRE VIVRE LE DROIT
À LA SANTÉ**

PÉTITION

Les dépassements d'honoraires et les franchises médicales, ça suffit !

Les rapports se multiplient et confirment ce que vit la population : les dépassements d'honoraires explosent ! Les franchises médicales aussi !

Dans la plupart des cas, les malades n'ont pas d'autre choix que de payer ou ne pas se faire soigner d'autant qu'ils subissent déjà souvent en plus l'éloignement des lieux de soins et l'allongement des délais de prise en charge.

Les rapports ne suffisent pas : il faut supprimer les dépassements d'honoraires, le secteur privé à l'hôpital public et les franchises médicales sur les médicaments, les consultations ...

Nous demandons que cela soit inscrit dans la loi de financement de la Sécurité Sociale 2027.

Nom et Prénom	Ville	Courriel	Signature

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

